

Editorial

Jour du verdict

L'heure vient et elle est déjà venue pour que l'opinion tant nationale qu'internationale soit fixée sur le procès de 100 jours qui n'a pas duré autant de temps dont le personnage central est Vital Kamerhe, ci-devant directeur de cabinet du chef de l'État. Avec comme co-acteurs Samih Jammal ainsi que Jeannot Muhima en plus des accusés collatéraux qui ont entre autres pour nom Daniel Massaro. Des mandataires publics y sont également impliqués. Le verdict tant attendu est donc pour ce 20 juin tel qu'annoncé par la cour à l'issue des plaidoiries. Nous sommes tout ouï pour en connaître l'épilogue ! S'il est quasi impossible d'empêcher le vol, le détournement des deniers publics, mais il est bien possible de mettre fin à l'impunité. Le droit existe pour être appliqué et la loi a été conçue dans sa rigueur pour y parvenir. Toutes les parties au procès ont joué l'ensemble de leurs cartes pour, d'une part (les défenseurs des intérêts de la République en tant que partie civile), montrer de quel côté se trouvaient les coupables, et d'autre part (la défense), prouver l'innocence de leurs clients. L'image que cela a projetée dans le public, durant tout le temps que le procès a duré, est que le droit existe bel et bien, mais son application n'est toujours pas à la hauteur des attentes. L'histoire retiendra qu'un jour un directeur de cabinet du chef de l'État est passé à la barre. Chose que les devanciers de l'actuel président de la République n'ont réussi à faire quand il s'est agi de réprimer quelques incartades même flagrantes dont se sont rendus coupables certains de leurs collaborateurs. Des crimes sont restés impunis, on a fermé les yeux sur certaines meconduites dans une fonction publique telles les malversations financières. Des criminels au col blanc sont passés entre les mailles du filet, seulement grâce à leur rang dans la société, voire leurs accointances avec les tenants du pouvoir. La prison n'est pas seulement réservée pour les voleurs des poules... Vital Kamerhe ne fait pas partie de ceux-là. Le chef de l'Exécutif actuel du pays a voulu se démarquer. C'est tout à son crédit ! Quoiqu'il arrive on se réjouira d'avoir eu droit à un procès comme on n'en a plus vu depuis des lustres. Ceux de la génération d'avant s'en souviennent. Les plus jeunes d'aujourd'hui n'ont vu que ça... Aujourd'hui, donc, le jour du verdict est très attendu !

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0045 du samedi 20 juin 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



En exclusivité

(Lire en page 4)

Marie-Rose Kasa-Vubu évoque Joseph Kasa-Vubu, 1^{er} chef de l'État du Congo indépendant

Prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet

(Page 8)

Justice

(Page 2)

Procès Kamerhe: plus de 2000 preuves à sa charge

Devoir de mémoire

(Page 17)

Brazzaville : capitale de la France libre

Célébrités kinoises

Emile Ngadiadia, mécène de sport et musique

(P.14)

Mes gens

(P.15)

Jean Goubald Kalala, chansonnier et humoriste hors pair

Insolite

A 65 ans, elle épouse son fils adoptif de 24 ans

(Page 13)



Presse écrite / Carnet noir

Papa Muissa Camus, le pionnier, a tiré sa révérence

(P.16)



Poster

(Page 20)

Fally Ipupa : leader de la musique urbaine



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Justice/Programme de 100 jours du chef de l'État

"Il y a plus de 2 000 preuves contre Vital Kamerhe", tranche Me Coco Kayudi

Sur les antennes de Top Congo FM, l'avocat parisien de Vital Kamerhe, Pierre Olivier Sur, relevait que "rien n'a été démontré" contre son client. Il y a "plus de 2 000 pièces dans ce dossier, ce ne sont pas des lettres d'amour que les parties se seraient échangées" pendant le procès 100 jours, répond Me Coco Kayudi, avocat de la partie civile. Le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Kinshasa affirme que toutes les pièces sont "bel et bien des éléments de preuves qui ont été apportées. Visiblement, (l'ancien bâtonnier de Paris) n'a pas vu dans ce dossier le tas de correspondances de son client donnant ordre pour



que les fonds sortent". Pour Me Coco Kayudi, toutes les preuves (contre Vital Kamerhe) sont donc "documentées et étayées. Il suffit d'accéder au dossier pour se rendre compte que l'essentiel de ces pièces, ce sont des extraits bancaires, les bons de paiements qui ont été retracés et qui n'ont pas été contestés" pour que l'enrichissement illicite de Vital Kamerhe soit prouvé.

Procédure régulière et procès équitable

Si l'avocat français de Vital Kamerhe "avait sérieusement lu son dossier, il se serait rendu compte que les enquêtes ont débuté et que son client a été interpellé 2 ou 3 mois après", dit aussi Me Coco Kayudi, selon qui "la procédure a été régulièrement et minutieusement menée au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete.

Les règles de procès équitable ont été bel et bien respectées lors de l'instruction de ce dossier. D'ailleurs son propre client ne s'en plaint pas". Rappelant que "les règles de notre déontologie interdisent de commenter les affaires en justice, surtout lorsque celles-ci est en délibéré", le bâtonnier de Kinshasa exhorte ceux qui "estiment qu'il n'y a rien dans le dossier d'attendre que le Tribunal se prononce". Le verdict de ce procès dit des 100 jours, où se retrouve comme accusé, notamment, le directeur de cabinet du chef de l'État pour détournement des deniers publics, est attendu ce samedi 20 juin.

B.B/Top Congo



Face à l'impunité persistante des crimes commis

Des avocats canadiens demandent à la CPI d'enquêter sur l'ancien président Joseph Kabila

Un groupe d'avocats canadiens a écrit à la Cour pénale internationale (CPI) pour demander l'ouverture d'une enquête sur l'ancien président congolais Joseph Kabila ainsi que son gouvernement pour des crimes présumés. "Bien que le Bureau du procureur ait précédemment mené des enquêtes et poursuivi certains auteurs relativement à des crimes internationaux commis en RDC, celui-ci n'a pas encore abordé sérieusement le rôle et la responsabilité de l'ancien président Kabila



et de son administration dans la commission d'atrocités incluant des meurtres, des détentions arbitraires, de la torture, des violences sexuelles et des disparitions forcées," plaide le Partenariat canadien pour la justice

internationale (PCJI). Dix-sept autres experts et organisations de la société civile ont également signé la lettre. Ils disent faire écho aux voix d'organisations congolaises et internationales de défense des droits humains qui ont

aussi appelé la CPI à agir. L'impunité persistante de ces crimes a contribué à un climat de peur et à une escalade alarmante de la violence en RDC, sur fond de rumeurs selon lesquelles Kabila envisagerait de revenir au pouvoir, estime le groupe d'avocats.

La grande question est de savoir si leur requête peut aboutir car la CPI, étant une juridiction d'exception, n'est habilitée à recevoir des plaintes que sous certaines conditions bien définies.

B.M.

Cybercriminalité

Constant Omari a déposé une plainte contre un usurpateur de son identité

Le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari Selemani, a déposé une plainte mercredi 17 juin, contre un usurpateur de son identité à travers un faux compte twitter qui publie sans cesse des informations nuisant à sa personne. Le numéro 1 du football congolais a motivé la saisine du procureur général près la Cour d'appel de la Gombe, par le souci de décourager ce genre de banditisme rampant. "Depuis un certain moment, il y a une certaine délinquance qui se signale à travers le montage de faux comptes Twitter. Par moment, ils piratent aussi les comptes Facebook et ils l'ont fait à plusieurs reprises en mon nom. Un faux compte Twitter a été créé (@présidentOmari) qui n'est pas le mien. Et à travers ce compte, on a distillé tweets compromettants en mon égard, s'attaquant à



certaines autorités ci et là. J'estime que la gravité de la chose voulait effectivement que je puisse déposer plainte pour qu'une fois pour toute, on puisse mettre un terme à ce genre de délinquance où les gens ne mesurent pas réellement la conséquence de ce qu'ils sont en train de poser comme acte", a-t-il prévenu en ajoutant que l'autorité judiciaire s'est engagée à mobiliser les moyens nécessaires afin de traquer l'auteur de ces actes dont la montée prend les allures inquiétantes. Selon M. Omari, "il est évident que cet individu non autrement identifié est en train d'accomplir ces actes dans le but de nuire à sa personne

en portant atteinte à sa réputation et aux relations qui le lient aux différentes personnalités précitées». Son avocat, Me Emmanuel Kande a dénoncé cette usurpation d'identité qui porte atteinte à la dignité et à la personnalité de son client. "Je porte à votre connaissance que cet état de choses qui effrite gravement les bonnes relations qu'il entretient avec diverses personnalités et jette un discrédit sur sa honorabilité, alors que de part ses multiples fonctions, il est tenu à une éthique et à un devoir de réserve. Il recourt ainsi à vos compétences et diligences afin que l'auteur de ce piratage réponde de son forfait, au regard de

la rigueur de la loi", a écrit Me Emmanuel Kande au procureur de la République demandant au passage l'urgence dans le traitement de ce dossier. Par la même occasion, Constant Omari a assuré avoir déjà saisi Twitter en vue d'obtenir la fermeture du fameux compte utilisé par les faussaires. En passant, le président de la Fecofa a tenu à préciser que son compte officiel est @Omari_cos. Avant de porter plainte contre cet odieux pirate, le premier vice-président de la CAF avait déjà dénoncé plus d'une fois cette dérive.

"J'ai introduit un signalement relatif à l'usurpation de mon identité à l'entreprise Twitter Inc. et me réserve le droit de saisir les instances compétentes pour porter plainte contre cet individu malveillant qui se cache derrière cette cybercriminalité", a conclu le membre du Conseil de la FIFA.

EJK

Trajectoire de Joseph Kasa-Vubu, premier chef de l'État du Congo post-indépendance

L'ambition de donner au pays un bon départ...

Au commencement était Kasa-Vubu et tous ceux qui ont dirigé le pays et continuent à le faire aujourd'hui le doivent à un homme présenté sous des traits d'un personnage sobre, humble. Défenseur intransigeant de l'intérêt national, Joseph Kasa-Vubu a vécu sa foi sans jamais se départir de ses convictions dont l'immense pudeur nous a laissé un héritage : visiblement une intuition spirituelle guidait son existence. Il demeure vivant pour une bonne frange de la population, certes plus faible, à des proportions variées, mais surtout présent par l'histoire. Bien sûr, il ne fut pas infallible, il ne fut pas davantage devin. De l'avis général, Kasa-Vubu détestait qu'on le mette sur un piédestal et rabrouait, selon une opinion généralement répandue, les flagorneurs (flatteurs serviles). De sa voix fluette (d'apparence frêle), il y mettait de l'autorité... "J'ai été le promoteur, le bon Dieu m'a donné une inspiration. Je n'ai qu'une



seule ambition, celle de donner au pays un bon départ...", extrait contenu dans "Kasa-Vubu au cœur du drame congolais", ouvrage sorti aux Éditions Europe-Afrique (1964) de Charles André Gilis. C'est dire qu'il y croyait vraiment...

Si les garçons se sont montrés un tantinet discrets, les filles, elles, sont plutôt montées au créneau pour faire entendre leurs voix. Parfois bruyantes, revendiquant la vraie place de leur père déposé par un coup d'État un certain 24 novembre 1965, profitable à un autre Joseph, du nom de Mobutu. Marie Rose Kasa-Vubu Kiatzababu, aînée des

filles, deuxième du nom d'une fratrie de 10 enfants, mariée à Henri Paul de Buck Kiatzababu, est l'une d'elles... Elle a 15 ans en 1960, lorsque le pays accède à l'indépendance, son père en a 43 (né en 1917). Ses propos dans les lignes qui suivent mettent en lumière les atouts du premier président du Congo indépendant qui avait bien des ambitions pour le pays. Éclairage.

- Comment pouvez-vous décrire votre père ? Était-il finalement un monsieur simple, facile à vivre ?

Marie Rose Kasa-Vubu déroule :

"De tempérament placide, il était sobre, très humble et d'un abord facile, invariablement à l'écoute de tous, sans dédaigner personne. Dépouillé de tous les artifices en lien avec le pouvoir. C'était un homme d'exception affectionnant les blagues, il ne s'emportait jamais. On l'attendait rarement parler, sauf en présence de ses amis et ses collègues lorsqu'il s'agissait d'évoquer politique.

Honnête surtout, il nous a élevés dans l'observance des valeurs. Avant-gardiste, il était de la lignée de précurseur, mais parti très tôt. Ce qu'il a fait, il y en a qui le font après plusieurs générations. Durant un moment assez court, il a pu monter les échelons et

amener le pays là où il se trouvait à l'époque. Parce qu'en ce moment il est aux antipodes de ce qu'il fut. C'est un tout autre... Parce que lui il l'a hérité de la colonisation et n'a pas effacé le passé. A présent, eu égard de la situation actuelle, c'est comme si le passé n'a jamais existé. Il n'a jamais été question pour lui se s'attacher aux biens matériels et aux quelconques privilèges..."

- Après l'exercice du pouvoir est arrivé le moment où son successeur l'a déposé par un coup d'État. Un instant assez crucial qui doit vous avoir déstabilisé tous...

Marie Rose Kasa-Vubu s'en souvient...

"L'instant était inattendu vu que tout le monde ou presque pensait que notre père exerçait bien sa tâche, certains ne le voyait pas de cette façon-là. Lui il avait ses ambitions pour poursuivre sur sa lancée, d'autres également avaient leurs visées. Bon après nous avons compris que lorsqu'on exerce une fonction politique de cette dimension, il faut bien s'attendre à ce genre de situations surtout en Afrique. On refuse de démissionner et on va prendre les armes. Chez les Blancs, ça passe par les élections. Puis vint ce jour-là. Nous avons eu la grâce divine que cela se soit déroulé sans effusion de sang. L'idée de prendre les armes n'a jamais effleuré notre papa qui était un pacifiste qui ne pensait qu'à assumer ses responsabilités selon les préceptes de paix. Il a donc laissé le pouvoir à ceux qui voulaient à tout prix le prendre. Il fallait bien se préparer à recevoir des coups. Cela nous a formés, fortifiés et a forgé notre esprit

Suite en page 5

Nos difficultés sont passagères, elles sont dues à la croissance.

Je vois l'avenir du Congo très brillant, très prospère, le Congo a toutes les chances.

" J'ai été le promoteur, le Bon Dieu m'a donné une inspiration. Je dois la réaliser. Ensuite ce sera fini. Je n'ai qu'une ambition, celle de donner au pays un bon départ. Ensuite, le pays fera ce qu'il voudra.

Les jeunes prendront la direction. S'il le faut, je me retirerai...

Peut-être une révolution donnera-t-elle une orientation meilleure... Surtout, elle vraiment meilleure pour le Congo ? "

Soudain le ton change, la voix a légèrement trahi son émotion.

"KASA-VUBU au cœur du drame congolais", Éditions Europe-Afrique 1964 - Charles André Gilis

Trajectoire de Joseph Kasa-Vubu, premier chef de l'État du Congo post-indépendance

L'ambition de donner au pays un bon départ...

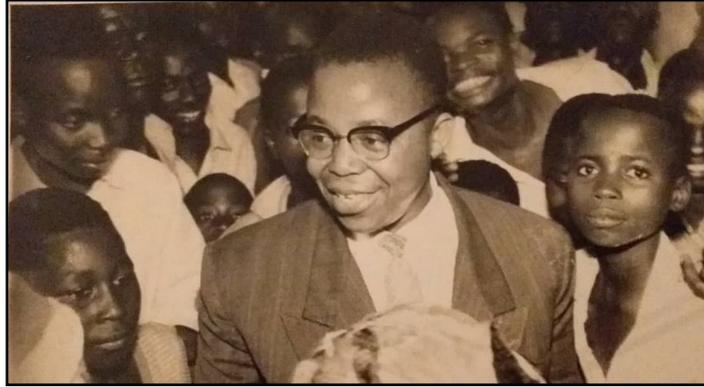
Suite de la page 4

et notre caractère.

Nous avons été délogés de l'habitation que nous occupions au Mont Léopold (devenu Mont Ngaliema) pour nous conduire au camp Tshatshi. Et là, nous sommes restés quelque temps et on ne voyait plus personne qui venait vers nous. Et papa a demandé qu'on le quitte et comme maman avait ses concessions à Boma, nous nous y sommes retirés...

Focus sur son parcours

Né en 1917 à Dizi près de Tshela centre dans le Mayombe (Kongo Central), district du Bas-fleuve et décédé le 24 mars 1969 à Boma. Élève brillant et discipliné au petit-séminaire de Mbata-Kiela, il a poursuivi ses études supérieures au grand-séminaire de Kabwe au Kasaï pour devenir prêtre catholique. Cependant, au cours de la dernière année de sa formation, il a été jugé trop indépendant et fort critique pour devenir prêtre. Exclu du grand-séminaire sans motif valable à ses yeux et fort de sa formation en philosophie, il s'engage alors dans l'enseignement colonial. S'estimant insuffisamment payé pour son niveau d'instruction, il abandonne la carrière d'enseignant, et devient employé dans la société Agrifor à Tshela pour ensuite devenir en 1942, comptable au service des finances du gouvernement colonial à Léopoldville. C'est là qu'il subit les influences parfois divergentes de divers groupes d'"évolués" congolais et du mouvement de la décolonisation africaine. Il a été le premier Congolais à réclamer auprès du colonisateur les droits des premiers occupants en 1947. Il s'est surtout révélé au grand public national et international en tant que dirigeant et président de l'Alliance de



Bakongo (Abako), peuple qui constituait plus de 60 % de la population qui habitait la ville de Léopoldville dans les années 1950.

Association culturelle au départ, l'Abako s'est peu à peu transformée en parti politique vers 1955. Joseph Kasa-Vubu a, au nom de l'Abako, réagi au plan Van Bilsen qui demandait que l'élite congolaise soit préparée avant d'accéder à l'indépendance. Ce plan proposait 30 ans pour cette préparation.

En effet, le groupe congolais de la conscience africaine (Malula, Iléo, etc.) répondit au plan Bilsen par un manifeste pour l'approuver tout en demandant l'intégration progressive du peuple congolais dans la gestion de la chose publique avant l'échéance de 30 ans. Par contre, l'Abako, à travers son contre-manifeste, voulait l'annulation du plan Bilsen et avait demandé l'indépendance immédiate et sans condition du Congo conduisant à la première crise politique belgo-congolaise. Par cet acte, l'Abako était le premier parti politique à demander l'indépendance du Congo.

En 1958, après une élection largement remportée par elle à Léopoldville, il devient le premier bourgmestre noir de la commune de Dendale (aujourd'hui elle porte son nom). Le 4 janvier 1959, à la suite de l'interdiction par le pouvoir colonial du rassemblement politique de

l'Abako devant être donné par Joseph Kasa-Vubu et les autres dirigeants de ce regroupement, de graves émeutes éclatent à Léopoldville. Les partisans de l'Abako revenant du lieu de l'évènement annulé, pour manifester leur colère, s'attaquent aux édifices coloniaux, commerces et magasins appartenant à des Blancs. Il s'est ensuivi un affrontement sanglant avec les forces de l'ordre lourdement armées. Ces émeutes font plusieurs morts et blessés, particulièrement du côté des manifestants.

À la suite de ces graves émeutes, Joseph Kasa-Vubu et les autres dirigeants de l'Abako (Daniel Kanza, Gaston Diomi Ndongala, Pindi, etc.) sont recherchés et certains d'entre eux arrêtés, mais à la suite de la pression populaire et politique de plus en plus montante, ils ont été vite libérés. La Belgique a alors ouvert des négociations avec les forces politiques locales, négociations dites de la "Table ronde de Bruxelles", pour une indépendance immédiate.

Lors de la table ronde de Bruxelles, Joseph Kasa-Vubu s'est particulièrement illustré en demandant la libération immédiate de Patrice Lumumba et sa participation à la table-ronde, menaçant de quitter lui-même. Lumumba était incarcéré à la prison de Stanleyville pour un prétendu détournement des fonds de

la société qui l'employait au profit de son parti politique. Grâce à son intervention, Lumumba a été libéré et a rejoint la table-ronde.

À l'indépendance du pays (30 juin 1960), Joseph Kasa-Vubu est largement élu premier président de la jeune République du Congo par le premier Parlement congolais face à Bolikango. Il dirige le pays du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965, dans un contexte de crises politiques, rébellions et tentatives de sécession. Il reste dans les mémoires comme un homme politique soucieux d'honnêteté et de transparence.

Quelques mois après l'indépendance, un conflit ouvert éclata entre Joseph Kasa-Vubu et le Premier ministre Patrice Lumumba. Ce dernier était accusé de mauvaise gouvernance, mais aussi de vouloir conduire le pays vers le communisme et aussi d'entretenir l'anarchie dans le pays notamment en poussant les militaires à se révolter contre les partenaires et techniciens étrangers encore présents au pays. D'où la décision de Joseph Kasa-Vubu de révoquer Lumumba et de demander au Parlement de pouvoir choisir un autre Premier ministre. Ce dernier, à son tour, par un message diffusé à la radio nationale, tenta de révoquer Kasa-Vubu avant d'être mis en résidence surveillée, puis assassiné. Après avoir été évincé par le coup d'État militaire de Joseph Mobutu en novembre 1965, Joseph Kasa-Vubu fut astreint à résidence par ce dernier et meurt de maladie et du manque de soins en 1969 dans sa résidence surveillée de Kisundi, situé à Boma...

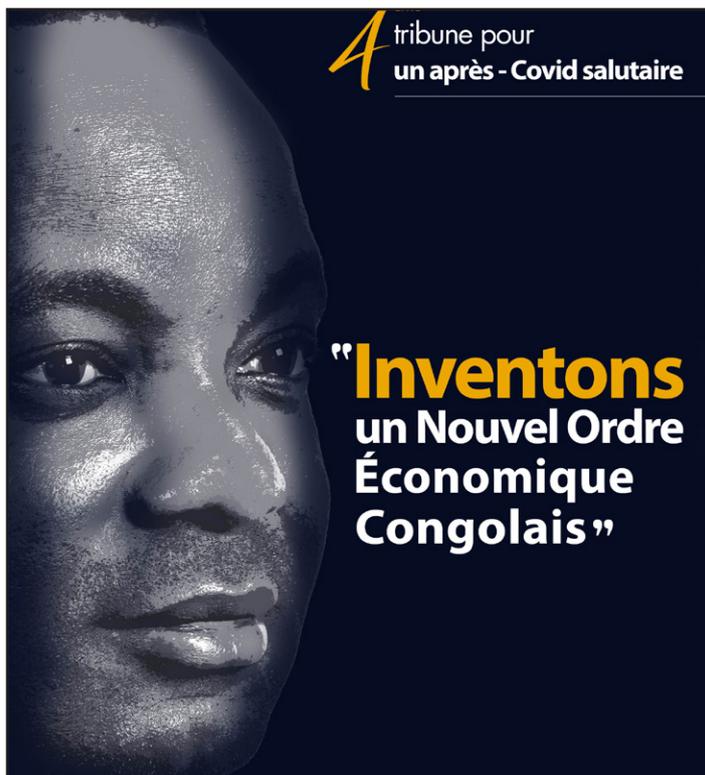
La suite de l'entretien avec sa fille est à retrouver dans notre parution de mercredi prochain...

Bona MASANU

Inventons un nouvel ordre économique congolais (suite)

Par Didier Mumengi

Le problème du Franc Congolais est par conséquent strictement économique. C'est le déclin incessant de la production nationale qui génère la faiblesse sempiternelle du Franc Congolais. Le temps est venu de prendre conscience qu'en cherchant à sauver à tout prix le Franc Congolais, on perpétue la crucifixion de l'économie nationale, car l'argent consacré à la spéculation est retiré de la circulation économique productive. Pour sauver le Franc Congolais, il faut quitter la spéculation monétaire, et donner la monnaie aux investissements utiles. Et plus jamais aux spéculateurs. Considérant que la déroutée de l'économie nationale est à son acmé avec le phénomène de paupérisation exponentielle des salariés, qui condamne le pays au sous-développement à travers le régime pervers du « Travail à Arriérés de Salaires Incessants » (le TASI) et du « Travail à Salaire sans Pouvoir d'Achat » (le TSPA), un changement de régime monétaire aussi radical et efficace s'impose. À cet effet, les déficits budgétaires publics doivent viser l'accomplissement de la raison même d'exister d'un État, à savoir : la création volontariste d'emplois et de richesses. Ainsi, le concept de « Reflation du Décollage Economique » est une stratégie d'accroissement conjoncturel des moyens d'investissements créateurs d'emplois, qui est en définitive, une dérivée de la politique de hausse de la demande intérieure.



4 tribune pour
un après - Covid salubre

**"Inventons
un Nouvel Ordre
Économique
Congolais"**

1. L'austérité budgétaire, c'est vouloir 0% de croissance réelle, donc pas d'emplois et pas de redressement de l'économie nationale ;
2. En situation de sous-emploi, la relance de l'économie nécessite une puissante intervention de l'Etat, agissant ainsi conformément à son rôle de principal stimulateur financier de l'activité économique.

II. «Pacte National d'Infrastructures Clés » ou le « Consensus du 30 juin »
Aujourd'hui, l'état catastrophique du réseau routier national est la plus grande manifestation de la défaite de l'indépendance nationale. De 1885 à 1960, la colonisation belge a construit un réseau routier de 145.000 km en 75 ans. De 1960 à aujourd'hui, donc en 60 ans de souveraineté nationale, le Congo indépendant n'a construit que 7.400 km de routes, pour un réseau routier

totalisant à ce jour 152.400 km, dont seulement 2.800 km sont asphaltés, et 90% de l'ensemble de ce réseau routier se trouve dans un état de délabrement avancé. En ce qui concerne le chemin de fer, de 1885 à 1960, la colonisation belge a laissé un réseau des voies ferrées long de 5.063 km. De 1960 à aujourd'hui, le Congo indépendant a posé zéro mètre de voies ferrées. Si la viabilité d'un territoire national est fonction de la liberté de se mouvoir à l'intérieur du pays, d'aller et venir, de s'installer et de déménager, l'état routier national donne plutôt l'impression que le Congo est pays sans Etat. Un pays en état d'abandon total. A titre d'illustration, aujourd'hui Bukavu, à l'est du pays, fonctionne comme un grand centre de consommation des biens et services produits à Cyangugu, au Rwanda. Triste constat : le moteur de la vie économique de Bukavu est l'aéroport de

Cyangugu, et chaque jour, entre 3.000 et 5.000 commerçants franchissent la rivière Ruzizi qui marque la frontière entre le Rwanda et la RDC. Mais aussi, entre Uvira et Bujumbura, on enregistre un flux quotidien de 6.000 à 10 000 voyageurs. Et enfin, entre Goma et Gisenyi : 15.000 et 20.000 personnes franchissent quotidiennement la frontière. De proche en proche, la RDC bascule dans un sectionnement territorial fatal, qui évolue à deux niveaux. D'une part, il se dessine des territoires frontaliers qui souffrent plus particulièrement d'un réel isolement avec le reste du pays. Du coup, ils se tournent vers les pays voisins qui offrent des opportunités d'échanges plus avantageuses. Que ce soit au Nord, à la frontière RDC-RCA-Soudan du Sud, à l'Est avec l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi ou la Tanzanie, au Sud, avec la Zambie et l'Angola et à l'Ouest avec le Congo-Brazzaville, l'effervescence des activités d'échanges transfrontalières est surtout liée à un différentiel économique avec les pays voisins. Ce phénomène d'agrippement des territoires frontaliers congolais aux pays voisins trouve tout son à-propos lorsqu'on le met en regard avec la persistance de nombreuses enclaves à l'intérieur de l'espace national congolais, qui décline une sorte de ségrégation socio-spatiale, entretenant un processus d'« archipellisation » des entités territoriales du pays et de repli des populations abandonnées sur des micro-territoires de survie.

(A Suivre)

Au marché central, un sujet libanais accusé de perception illégale de 37 millions USD

Une association de vendeurs du marché central de Kinshasa dénonce la perception présumée illégale de 37 millions de dollars américains par Hassan, un sujet libanais et patron de la société Safricom. Se disant préjudiciés d'une manière ou d'une autre au profit d'un individu, sujet libanais soit-il, ces vendeurs promettent de porter plainte dans les heures qui suivent, contre le nommé Hassan, partie au contrat de la gestion du marché central de Kinshasa avec le gouvernement provincial de Kinshasa depuis 2006. Regroupés au sein de l'Union syndicale de vendeurs du Congo (USVC), le groupe de commerçants lésés accuse notamment le sujet libanais d'être derrière les manifestations du 10 juin dernier qui ont coûté la vie à quelques congolais. « Des sommes d'argent sont encaissées mensuellement par Hassan en guise de taxes et autres frais de location de 104 magasins construits anarchiquement au marché central de Kinshasa, des magasins visés par une mesure de démolition de l'exécutif provincial de Kinshasa », a révélé un membre du syndicat, à l'issue d'une réunion de travail tenue avec le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka.

Selon les statistiques fournies par les sociétaires de l'USVC, le nommé Hassan perçoit mensuellement jusqu'à 2 000 dollars par locataire en termes de loyer. Le patron de Safricom percevrait autour de 208 000 dollars américains par mois pour tous les 104 magasins qu'il a construits au marché



central de Kinshasa. Par an, l'homme d'affaires libanais empocherait 2 496 000 USD. En 15 ans (2006-2020), les recettes perçues sont estimées à 37 440 000 USD sous prétexte d'un contrat qui, visiblement, ne profite qu'à l'individu, le gouvernement provincial de Kinshasa ne broyant que du noir.

Pour l'USVC, il est souhaitable que l'initiative de moderniser le marché central de Kinshasa telle qu'annoncée par le Gouvernement provincial soit soutenue. Ce qui, pour eux, la démolition des magasins construits anarchiquement par le Libanais Hassan.

La colère du gouverneur de la ville...

Le 10 mars dernier, l'affaire a fait l'objet d'une réunion entre le gouverneur de Kinshasa, les députés provinciaux et quelques représentants des vendeurs du marché central de Kinshasa. Il est reproché à l'homme d'affaires libanais entre autres le non-paiement de certains droits dus à la ville ainsi que le non respect des normes dans la construction de ses 104 magasins au marché central de Kinshasa. Pour Gentiny Ngobila, il était temps que

ce dossier soit clos. « Ce sont des magasins qui sont à la base de la prolifération des marchés pirates, compte tenu du fait que les espaces qu'occupaient ces vendeurs ont été récupérés pour la construction de ces magasins », a déploré le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa. Par ailleurs, Gentiny Ngobila a indiqué que ces 104 magasins construits par Safricom ne profitent pas à la population kinoise. Afin de mettre fin à ce qu'il qualifie d'anarchie, ces magasins doivent être détruits. A cet effet, l'administrateur du marché central de Kinshasa a été instruit d'organiser tous les vendeurs chassés de leurs espaces, en collectifs de négoce afin de les rétablir dans leurs droits. « Notre devoir est de reconstruire cette belle ville. Lorsque la ville est sale, ce sont les dirigeants qui sont pointés du doigt. Alors, nous devons trouver des solutions à cela », a ajouté Gentiny Ngobila.

Il faut noter qu'à ce jour, le marché central de Kinshasa est le principal centre d'approvisionnement pour les Kinois. Avec une capacité d'accueil de 3 500 personnes à la création il y a de cela 49 ans, le marché central de Kinshasa en reçoit environ 15 000.

Le gouvernement central s'en mêle...

Il y a quelques jours, le ministre de l'Intérieur a intimé l'ordre au gouverneur de la ville, de surseoir à la mesure de démolition des magasins construits par le Libanais Hassan.

Selon le ministre de l'Intérieur, les rapports en sa possession font état d'un « empressement des services de la ville de Kinshasa à démarrer des travaux de réhabilitation du marché central de Kinshasa, malheureusement aux préjudices des commerçants en confinement et particulièrement de certains partenaires dont Safricom Sprl, avec laquelle l'Hôtel de ville est en convention depuis le 3 juin 2005 ». En exécution de la décision judiciaire du 22 janvier 2020, le ministre de l'Intérieur instruit au gouverneur de la ville de Kinshasa de surseoir à la poursuite de ces travaux de réhabilitation du marché central. « Je vous instruis une fois de plus, de surseoir à tous ces travaux de réhabilitation du marché central de Kinshasa, initié en violation de loi et des droits des tiers, jusqu'à la modification ou retrait des mesures urgentes ainsi décidées par le juge des référés de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe », a écrit Gilbert Kankonde. Selon lui, cette décision s'inscrit dans le cadre du respect de la sécurité des investissements étrangers sur le territoire national. Les responsables de Safricom Sarl ont préféré faire la sourde oreille en refusant de réagir face à ces accusations. A suivre !

En dernière minute

L'Assemblée nationale en session plénière d'hier vendredi 19 juin, son bureau a réceptionné et enregistré une énième demande du président de

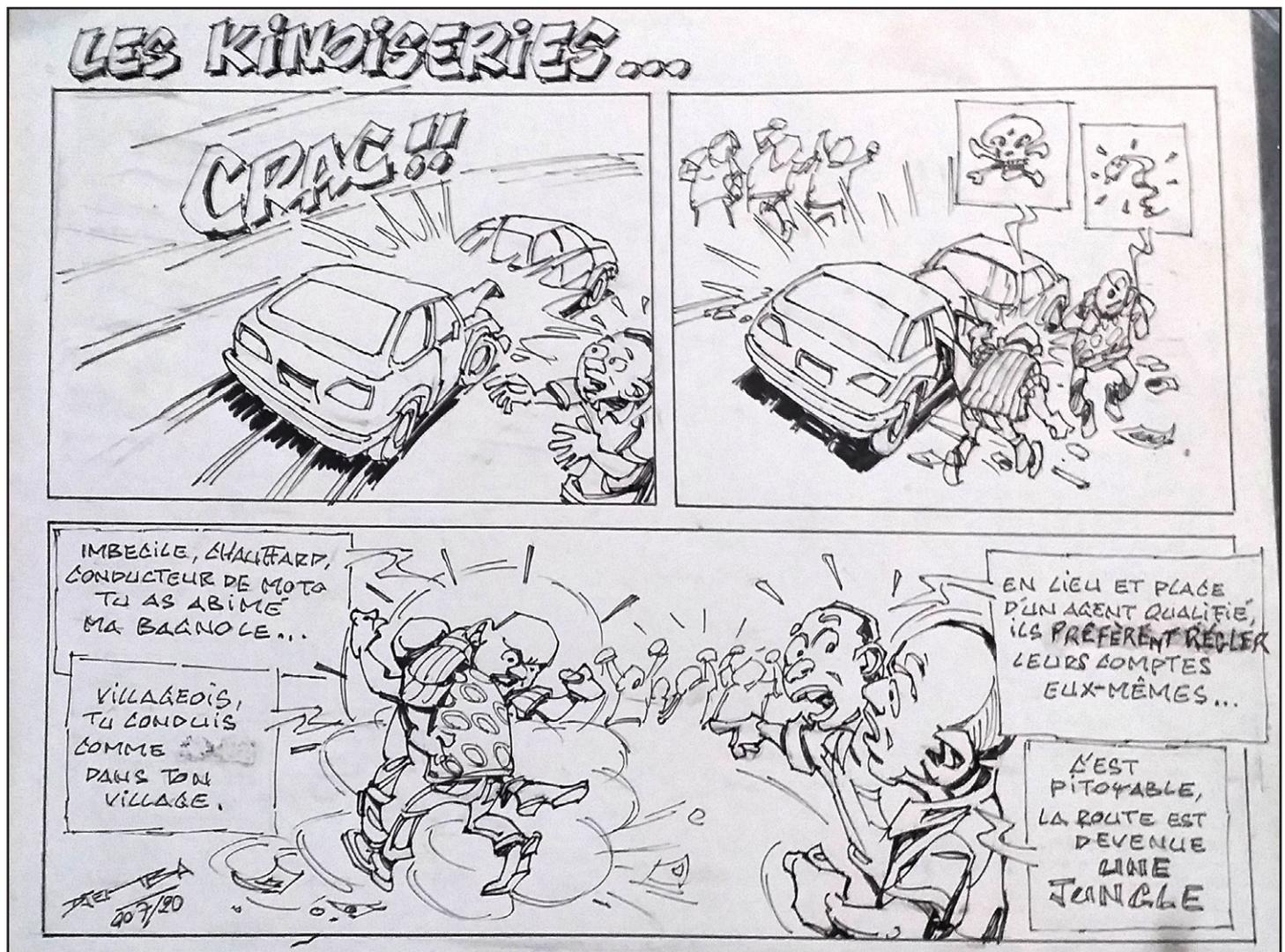
la République démocratique du Congo relative à la cinquième prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour 15 autres jours, soit du 20 juin au 5 juillet 2020.

Fally Ipupa à travers sa Fondation honore sa promesse faite au docteur Mukwege

L'artiste musicien congolais Fally Ipupa a honoré sa promesse faite au médecin directeur, Denis Mukwege de l'hôpital général de Panzi pour une contribution de 10 % prélevée sur les recettes de sa production de Bercy (Paris), en France du 28 février 2020. Une délégation de la Fondation Fally Ipupa s'est rendue à l'hôpital afin de déposer



le chèque de 20 000 euros, don de Fally Ipupa à cette structure médicale qui prend en charge les femmes congolaises victimes des violences sexuelles. Un coup de pouce énorme que fait l'artiste à cet hôpital. Les bénéficiaires remercient énormément l'artiste musicien congolais qui a honoré sa promesse.



Le Prix Nobel congolais Denis Mukwege dément des déclarations qui circulent sur les réseaux sociaux

Après avoir démissionné le 10 juin de ses fonctions au sein des équipes de lutte contre le nouveau coronavirus dans une province de l'Est de la RDC, Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018, se retrouve au cœur d'une polémique sur la toile. Des publications virales lui prêtent des propos mettant notamment en doute l'existence de cas de Covid-19 dans le pays. Ces affirmations ont été fermement démenties par ses services de communication. Médecin reconnu et grande figure morale congolaise, le Dr Mukwege a expliqué les raisons de sa démission dans un communiqué. "Urgent RDC - Le Dr Denis Mukwege vient de démissionner dans l'équipe de la riposte Covid-19. Il déclare : je ne peux en aucun cas salir mon Prix Nobel de la paix pour de l'argent, nous avons eu l'ordre de déclarer toute maladie étant coronavirus et tout décès. De même la chose qui me déplaisait toujours après plus de 100 échantillons, aucun n'est sorti positif. J'ai une carrière à protéger et je suis congolais du sang. Devenir riche par mensonge est un péché devant Dieu, je démissionne" (sic), écrit l'auteur d'une publication partagée plus de 1.300 fois depuis le 15 juin. De nombreuses autres publications sur les réseaux sociaux ont reproduit ce texte, y compris en anglais, en dénonçant "l'arnaque" ou "l'imposture" que serait le Covid-19. Ces propos ont même été repris sur la page Facebook d'un centre hospitalier universitaire en Belgique, avant de les supprimer. La première publication provient d'un compte du Congo-Brazzaville baptisé "Le carton rouge", qui a diffusé le texte le 11 juin, au



lendemain de la démission du Prix Nobel de la paix 2018 de deux instances de lutte contre le Covid-19 en RDC. Denis Mukwege, récompensé d'un Prix Nobel de la paix en 2018 pour son action et ses plaidoyers en faveur des femmes victimes de violences sexuelles dans l'Est congolais, avait été nommé le 30 mars président et vice-président de deux instances officielles mises sur pied pour organiser la riposte à la pandémie de Covid-19 dans la province du Sud-Kivu.

Un tweet et un démenti

Le médecin âgé de 65 ans a expliqué les raisons de sa démission dans un communiqué le 10 juin. Aucune d'entre elles n'avait de lien avec l'argent, une manipulation des chiffres de victimes du Covid-19 ou l'absence de tests positifs, comme l'affirment les publications que nous vérifions. Contactée le 18 juin, Maud Salomé Ekila, directrice de communication du Dr Mukwege, a qualifié ces publications de "fake news". "Ces propos ne sont pas du docteur Denis Mukwege et c'est incroyable que les médias et les internautes relaient des fausses nouvelles alors que nous avons des comptes officiels où la démission du médecin a été expliquée et justifiée dans un communiqué", s'est-elle indignée. Face à la propagation de ces fausses

déclarations, le médecin s'était lui-même fendu d'un tweet le 15 juin pour orienter vers les sources fiables, notamment le site de la Fondation Panzi qu'il dirige.

Irrégularités et dysfonctionnements

Dans son communiqué du 10 juin, le Dr Mukwege a énuméré les raisons qui l'ont convaincu de démissionner. "Nous sommes (...) au début d'une courbe exponentielle épidémiologique et nous ne pouvons plus appliquer une stratégie qui serait uniquement préventive", expliquait-il. "J'ai donc décidé de démissionner (...) afin de me consacrer entièrement à mes responsabilités médicales et de soigner cet afflux de malades à l'hôpital de Panzi" qu'il a fondé à Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, écrivait celui qui a été surnommé "l'homme qui répare les femmes". Le Dr Mukwege dénonce également des "faiblesses organisationnelles et de cohérence entre les différentes équipes responsables des ripostes à la pandémie dans le Sud-Kivu". Il déplore encore l'absence de tests disponibles dans la province et le non-respect des mesures de prévention. Il faut "plus de deux semaines pour recevoir les résultats des prélèvements envoyés à (...) Kinshasa", ce qui représente "un handicap majeur pour notre stratégie

basée sur tester, identifier, isoler et traiter", soulignait-il dans le communiqué. Il a également pointé une série de problèmes qui "ont diminué l'efficacité de notre stratégie": "un relâchement des mesures de prévention par notre population, un déni des réalités, l'impossibilité de faire respecter les mesures barrières, la porosité de nos frontières avec le retour massif de milliers de compatriotes venant de pays voisins sans avoir été mis en quarantaine".

96 décès déclarés en RDC

La République démocratique du Congo a officiellement déclaré, au 10 mars, 4.390 contaminations au nouveau coronavirus, dont 3.980 à Kinshasa et 89 au Sud-Kivu, pour un total de 96 décès, selon l'équipe de riposte chapeauté par le codécouvreur du virus Ebola, le docteur Muyembe. La gestion de l'épidémie suscite son lot de polémiques et de rumeurs, tout comme la gestion de l'épidémie d'Ebola dans l'Est de la RDC. Le 15 mai, le chef de l'Etat Félix Tshisekedi a demandé en Conseil des ministres un rapport au ministre de la Santé sur "un trafic" qui consisterait "à pousser des familles à faire des déclarations de décès" de leurs proches "pour cause de Covid-19 moyennant rétribution". Denis Mukwege avait plaidé mi-avril, pour un "confinement partiel des personnes âgées de plus de 60 ans" et "le port obligatoire de masque pour tout le monde" afin de rompre la chaîne de transmission du nouveau coronavirus. Le 9 mai, il avait appelé à "un approvisionnement en urgence en tests, avant le déclenchement de la courbe exponentielle épidémique" du nouveau coronavirus.

Baudouin et l'indépendance du Congo (suite et fin)

«Le Congo m'a rempli de bonheur» (vidéo)

Par Bernard Meeus

Jean-Albert Gilson porte bien ses 90 ans, fêtés ce 1er mai. Sur son bureau, pour notre venue, des coupures de presse sur son cher Congo, des livres et des albums photos. Son deuxième pays, il l'a quitté en 1974 après des années de bonheur contrarié, de hauts et de bas avec avantage aux premiers. Il n'y est jamais revenu. Ce 4e enfant d'une famille originaire d'Anvers a mené l'essentiel de sa carrière au Congo, de 1955 à 1967, puis de 1970 à 1974. Entre-temps, devenu architecte paysagiste, il a dessiné le golf du Bercuit dans le Brabant wallon. Mais on sent, longtemps après, que son cœur bat encore là-bas.

M. Golinvaux

« On était jeunes, ma femme Chantal et moi, raconte ce monsieur chic, droit comme un « I » dans son veston en velours. À l'époque, on ne voyageait pas beaucoup. Je suis parti en DC-6 de la Sabena, un vol de 12 heures avec escale à Khartoum, et la première chose qui m'a frappé en descendant d'avion, c'était cette bouffée de chaleur comme on n'imaginait pas en Belgique. Sur place, on ressentait l'entrain, l'enthousiasme de tout construire. On sentait l'ampleur, l'immensité du pays. » Ingénieur agricole tropical formé à Gembloux et à Huy, le jeune Jean-Albert va travailler le cacao, le café, l'hévéa, le palmier à huile... et le thé pour le compte de la multinationale Unilever. Il se marie avant de partir, « le 6 août 1955 », il le précise sans une once d'hésitation sur la date. Voilà Jean-Albert engagé par les Sociétés des plantations Unilever, autrefois Huileries du Congo belge (HCB). En 1958, il va pouvoir mesurer la « vastitude » du Congo belge. On l'envoie au Kivu ouvrir une nouvelle plantation de thé de 400 ha. « On est arrivés par la piste, Chantal et moi. Il n'y avait rien, juste un espace à perte de vue dans ce qu'on appelait de l'herbe à éléphant. Je devais exploiter des terres incultes. Nous vivions en brousse à 120 km de Goma dans un gîte d'étape en bois. Parfois, le fonctionnaire de La



territoriale passait nous voir. » Peu de contacts, pas de vie sociale, mais une impression de voir le monde se lever chaque matin. Il en parle avec nostalgie, gommant l'absence de confort, d'hôpital, de distractions. Le Congo, c'est son père officier, en poste là-bas de 1896 à 1909 – quand Léopold II légua le Congo, sa propriété personnelle, à l'État belge – qui lui en a donné le goût. Sur sa table, des aquarelles témoignent de la vie ancienne, signées du commandant Georges Gilson, comme un message au crayon sur le fleuve, la faune, la flore, les tribus, des croquis d'époque subtilement exécutés. Il les feuillette, en se plongeant dans ce qu'il appelle « son paradis ». Sa fille aînée naît sur place, à Coquilhatville devenue Mbandaka, sur l'équateur. Sa seconde fille naîtra, elle, à Bruxelles. La vie est rude mais ouverte dans ce qui est encore la colonie. « Pourtant, Unilever, qui avait connu l'indépendance de l'Inde avec toutes ses conséquences, avait anticipé un mouvement irréversible en Afrique. Elle formait ses cadres à ce scénario. J'avais même reçu un guide pour me préparer. Je l'ai toujours. Il est rempli de consignes. » Sa fille aînée Véronique, ici photographiée enfant dans un camion de la société, est née à Mbandaka, anciennement Coquilhatville, sur l'équateur. Une photo d'époque conservée dans son album de famille.

« La Belgique a raté l'indépendance congolaise »

En 1955, le roi Baudouin effectue un voyage à Léopoldville « où il lance un vent d'espoir aux Congolais

dans leur aspiration au pouvoir ». Le 4 janvier 1959, des émeutes éclatent dans la capitale, avec des morts, des blessés et des viols. Un mois avant l'indépendance, les firmes expédient les femmes et les enfants en Europe. Jean-Albert Gilson reste sur place, au Kivu, comme directeur de district. Soixante ans après, il porte un jugement sévère sur l'impréparation belge. « L'administration belge agissait comme des enfants de chœur. La Belgique a raté l'indépendance congolaise. Elle a été bâclée. Deux tendances s'opposaient : se maintenir à tout prix ou admettre qu'il n'y avait pas de marche arrière possible. » Le rêve se brise et les exactions se multiplient, tendant les relations entre les deux pays. Il l'éprouve physiquement à titre personnel, quand des inconnus débarquent chez lui d'un air menaçant. « On a "réquisitionné" ma voiture que je n'ai jamais revue. Comme je me méfiais, craignant un éventuel retour dans la nuit, je me suis caché dans la plantation de théiers. Ces hommes sont revenus effectivement mais ne m'ont pas trouvé. J'ai craint pour ma vie. Je ne sais pas quelles étaient précisément leurs intentions. Ils m'auraient peut-être emmené... ». Chez Unilever, cadres blancs et noirs cohabitaient pour tenir les plantations de thé. M. Gilson arriva en 1955 en début de carrière pour rejoindre le Kivu trois ans plus tard. Le 30 juin 1960, il l'a vécu à distance, à la radio, prenant acte « du discours ultrapaternaliste de Baudouin et du discours critique de Patrice Lumumba. Le Premier ministre congolais,

par ses propos acerbes sur la colonisation belge, a offensé le Roi. » Il ne quitte pas le Congo indépendant et y poursuit sa tâche jusqu'en 1967. « Certains croyaient que ça allait durer toujours, quelle erreur ! La Belgique n'a pas formé les cadres congolais pour prendre le relais. En 1960, on comptait... dix universitaires sortis de l'Université d'Élisabethville. Et cela alors que le vent de l'indépendance soufflait partout, en Inde, en Asie, en Afrique ! On a tout de même fait œuvre utile au Congo. Les Belges ont amélioré le niveau de vie des indigènes, dans la santé, à l'école, avec des voies de communication. Mais l'État belge n'a pas établi de relève. » Jean-Albert Gilson connaîtra le premier président, Joseph Kasa-Vubu, chassé en 1961 par le maréchal Mobutu avec l'aide des Américains. Il a vécu la sécession katangaise, les troubles au Kivu. Il a assisté à la naissance du Zaïre et à la vague de « zaïrianisations » forcées. Il a aimé ce pays pour ses forces phénoménales dont il dit toujours « qu'elles lui permettraient d'être le pays le puissant d'Afrique. Je ne suis pas un colon, précise-t-il. J'ai contribué comme technicien à développer le Congo. L'indépendance a eu son flot de drames. Quand je pense qu'à l'Expo 58, on disait aux jeunes "Partez là-bas vous installer"... Certains y sont allés pour lancer un commerce ou une activité, peu de temps avant le 30 juin. » Ceux-là sont arrivés à contretemps de la marche de l'Histoire, au moment même où l'Afrique aspirait à la liberté. M. Gilson est reparti sur place de 1970 à 1974 pour relancer la culture du thé avec l'aide du Fonds européen de développement. Il garde des liens affectifs avec le Congo désormais maître de son destin. « Je suis parti avec regret, confie le nonagénaire. J'y avais noué de fortes amitiés avec des collègues congolais. Nous avions de bons contacts avec les autochtones. Quand je revois toutes ces photos, je l'avoue, ça me touche profondément. » Le personnel réuni au grand complet devant le bâtiment des anciennes Huileries du Congo belge (HCB) en 1958.

Belle époque

De Léopoldville à Kinshasa, il n'y a pas photo !

Le 1er juillet 2020, la ville de Kinshasa totalise 97 ans depuis qu'elle est devenue, par décret du

roi de 1923, capitale de la RDC. Léopoldville de l'État indépendant du Congo jusqu'à 1966 où elle va

recupérer son nom d'antan Kinshasa. A travers notre galerie de photos, nous vous amenons à revivre la

belle époque de Kinshasa Poto moyindo. Belle évansion !



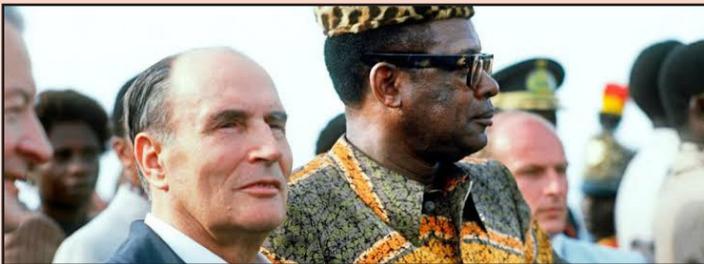
En route vers le 30 juin 2020

En marge de la fête de 60 ans de l'indépendance de la RDC le 30 juin prochain, les Editions ATL et Eloges Communication

vont publier un ouvrage de luxe avec des photos inédites retraçant l'histoire et autres événements survenus depuis le 30 juin

1960 jusqu'à ce jour en passant par la Deuxième République, le Zaïre, l'ère Kabila et l'alternance avec l'arrivée de Félix

Tshisekedi. Sur les photos, on reconnaît les pères de l'indépendance de la RDC et de l'arrestation de Patrice Lumumba.



Effets Covid-19

La crainte instillée, début avril, par la note titrée «L'effet pangolin : la tempête qui vient en Afrique ?», n'est pas à considérer comme une vue de l'esprit dont les prédictions ne se sont pas matérialisées. Les analystes du Quai d'Orsay annonçaient pour l'Afrique, dans le contexte du Covid-19, la crise des sociétés, l'effondrement des États et l'émergence de nouveaux rapports de force politique dans les régimes fragiles du Sahel ou en bout de course d'Afrique centrale. Ces perspectives non encore écartées pourraient encore se réaliser. Ils pourront découler d'une prolongation, injustifiée pour les populations, du confinement et de l'état d'urgence. Si le chômage était déjà un problème

avant la pandémie, il risque de devenir plus prononcé avec les licenciements consécutifs au confinement dans les entreprises mises en difficulté par le travail partiel ou la fermeture totale. Les secteurs de l'aviation, de l'hôtellerie, de la restauration, du night-clubbing, du tourisme et des loisirs notamment en courent le danger. Ici et là, le chômage est à nouveau en hausse, selon des observations empiriques. Il faut donc se garder des émeutes de la faim et de la montée de l'insécurité consécutive au chômage.

Le confinement, un copié-collé infécond

Automatiquement copié de la Chine par l'Europe puis de l'Europe par l'Afrique, le confinement, stratégie mise au point au XIVème

et au XVème siècle contre les maladies infectieuses, a causé beaucoup de dommages dans les sociétés modernes, très interconnectées avec une économie basée sur les échanges entre individus. Du Pr Raoult, révélation et star scientifique de la période, aux universitaires de renom tel que Normand Mousseau de l'Université de Montréal, de nombreuses autorités scientifiques ont démontré l'inefficacité de ce dogme. Une étude espagnole a démontré que les travailleurs essentiels ayant continué à sortir de chez eux durant le confinement ont été moins contaminés par le Covid-19 que ceux restés à domicile. Selon un décompte, seulement 50 pays sur les 192 ayant enregistré des victimes de

la pandémie s'étaient mis en confinement "total". Le cas du Bénin en Afrique devrait amener à plus de lucidité. Ce pays de 11 millions d'habitants n'a pas confiné et on n'y enregistre pas une hécatombe : 9 décès selon les chiffres officiels au 16 juin. En Europe où la confiance dans les données est grande, Jean-François Toussaint, directeur d'un institut d'épidémiologie à l'Irmas, affirme que les pays n'ayant pas confiné «ont le même résultat» que les autres, concluant littéralement : le confinement n'a pas été très utile pour enrayer l'épidémie. Inutile donc de persévérer dans une stratégie copiée-collée dont l'efficacité est controversée.

Bona MASANU

Une date, un événement

19 juin 1986, l'humoriste français Coluche meurt dans un accident de la circulation

Il y a 34 ans disparaissait Coluche sur sa moto par accident. A ce qu'il selble l'humoriste était devenu très gênant en politique, il fallait l'éliminer. Acteur de grand talent, l'homme à la salopette à quitté le monde à l'âge de 41 ans. Les conditions de sa mort étaient tellement troublantes que la thèse du complot a été privilégiée par ses fans.

Ce 19 juin 1986, Michel Colucci se tue sur une petite route qui relie Grasse à Opio dans le sud de la France. L'humoriste est sans casque et en bermuda mais il ne roule pas vite sur la départementale quand soudain un camion de 38 tonnes lui coupe le chemin pour emprunter un



petit pont. Coluche ne peut l'éviter, heurte le camion et meurt sur le coup.

Il était plus qu'un clown, il était un engagé politique, homme de gauche d'origine italienne, il a fondé les Restos du cœur,

se présente aux élections présidentielles, il s'est déguisé en femme pour épouser Thierry Le Luron, joue la grossièreté pour s'attaquer aux homophobes de droite et tabous de la société française.

Transgressif, il bouleverse l'ordre établi.

En octobre 1980, au sommet de sa gloire, Coluche décide de se présenter à l'élection présidentielle de 1981. Ce qui n'est d'abord qu'une farce devient très vite sérieux. Il est conseillé par quelques intellectuels de gauche qui se rallient à sa candidature et de nombreux Français se reconnaissent dans sa son franc-parler. Il était même crédité de 16% d'intention de vote, un score qui a inquiété l'élite politique française (gauche, droite). Les Renseignements généraux auraient utilisé tous les moyens pour l'obliger à renoncer à sa candidature.

Jean-Claude Mass
Mombong

Affaire George Floyd**Derek Chauvin, le policier accusé du meurtre, a comparu pour la première fois devant la justice**

La juge a fixé à un million de dollars le montant de la caution libératoire de l'ancien policier de 44 ans. Derek Chauvin, le policier accusé du meurtre de George Floyd a brièvement comparu, lundi 8 juin, pour la première fois, devant un tribunal de Minneapolis. Lors de cette première comparution, deux semaines après la mort de George Floyd, la juge Jeannice Reding a fixé à un million de dollars le montant de la caution libératoire de l'ancien agent de police âgé de 44 ans. La date de la prochaine audience a été fixée au 29 juin. La caution a été portée de 1 à 1,25 million de dollars sans conditions, et de 750 000 à un million de dollars si des conditions sont attachées à sa remise en liberté provisoire.

Dans son ordonnance, la juge énumère les conditions qui ramèneraient la caution à un million de dollars, parmi lesquelles



l'interdiction d'entrer en contact avec la famille de George Floyd, la restitution de tout permis de port ou de détention d'arme à feu et l'interdiction de travailler dans le secteur du maintien de l'ordre.

Devenu à travers le monde le visage des brutalités policières depuis la diffusion d'une vidéo le montrant appuyer pendant près de neuf minutes son genou sur le cou de George Floyd, Derek Chauvin est apparu dans une tenue orange de détenu pour une audience de procédure

organisée par vidéo depuis la prison de haute sécurité dans laquelle il est détenu. Derek Chauvin avait été dans un premier temps inculpé d'homicide involontaire, mais les faits ont été requalifiés en meurtre non prémédité, un crime passible de 40 ans de réclusion. Trois de ses anciens collègues impliqués dans l'arrestation fatale de George Floyd le 25 mai à Minneapolis ont été inculpés de complicité de meurtre.

Rédaction E-Journal

Insolite**Une femme de 65 ans épouse son fils adoptif de 24 ans**

Une dame de 65 ans, Mbah Gambreng, et son fils adoptif, Ardi Waras, se seraient mariés dans le sud de Sumatra, en Indonésie. Selon plusieurs médias du pays qui relaient l'information, Gambreng a adopté le jeune garçon, qui est devenu son mari. L'année dernière ils se sont mis ensemble et vivaient ensemble depuis. Même si elle affirme qu'elle n'avait pas l'intention de l'épouser à ce moment-là. Elle a affirmé qu'il l'avait prise par surprise en lui demandant en mariage. Le couple s'est



marié en présence des trois filles adoptives de la grand-mère. Elle aurait indiqué ceci : "à ma grande surprise, il a dit qu'il voulait m'épouser." Ardi aurait payé à sa future femme un dot de 100000 IDR avant leur cérémonie

de mariage, comme requis dans les mariages islamiques typiques en Indonésie, où le marié ou le père du marié offre souvent de l'argent ou des biens à la mariée comme dot.

Vu sur le Net

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur
Jean-Pierre EALE Ikabe
Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication
Bona MASANU Mukoko
+243892641124
Secrétaire de rédaction
Herman Bangi
+243997298314

Correspondants
Mike Malanda
Dieudonné Yangumba (Rtnc)
Patrick Eale
Asimba Bathy
Paris
Henri Mukoko
Jean-Claude Mass Monbong
+33612795774

Schengen
Alain Schwartz
Allemagne
Boose Dary
Mbandaka

Peter Kogerengbo
E-radio FM 100

Hôtel de la poste
Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazéau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

redaction@e-journal.info

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

Celebrities kinoises

Émile Ngadiadia Kongolo, mécène musical et de sports

Ceux de ma génération se souviendront assurément de cette figure emblématique de la jet set kinoise qui a fait la pluie et le beau temps dans les années 70-80. C'est bien Émile Ngadiadia Kongolo ! Pour que ca soit clair dans les esprits. Rien n'avoir avec l'humoriste qui s'est affublé de ce nom pour le porter comme sobriquet. Il est introuvable dans les rues de Kinshasa sauf à quelques rares occasions. Autrefois, il traînait la réputation d'un don juan, très en vue dans les milieux sportifs et musicaux, à la fois président sportif et mécène. Je l'ai rencontré durant les vacances de 1975, il m'avait été présenté par Jeanne Vila. Depuis, il m'a pris en amitié. Émile Ngadiadia était un personnage atypique. Il fait partie des personnes qui ont bien vécu et méritent respect. Proche de Zaïko qui l'avait immortalisé dans une chanson qui portait son nom, Il était présent dans tous les concerts de la bande à Jossart et Bimi à



Lucie Rose qui va devenir plus tard Ma Elika. Dès qu'il faisait son entrée dans ce réceptacle, il était vite repéré car, non seulement il était cité sur quasiment toutes les chansons qu'on exécutait, Il se donnait aussi en spectacle. Comme il avait le cœur sur la main, il offrait à boire à tout-va. Tout le monde en avait pour son compte. Et cela de 1975 jusqu'à 1982 pratiquement. Parallèlement à la musique il m'a entraîné au comité de Vijana en 1976, à l'époque avec Farya, mais lui, il était supporter de FC Dragon, Bilima plus tard. Il s'illustrait

positivement et ne manquait de faire montre des largesses en payant ses cotisations de membre influent et ramener de beaux maillots à chacun de ses déplacements vers l'Europe. Je me souviens de ce voyage en 1977 où il était allé à une galerie à Bruxelles acheter une montre bracelet de grande marque. Le gérant du magasin lui pose la question comment il va payer, il répond sans coup férir : "cash". Et il paiera rubis sur l'ongle. Le tenancier de la boutique fera appel à la police qui ne trouvera rien de suspect à ce gentleman originaire de Mbuji-Mayi qui connaissait le diamant et avait des entrées à la famille présidentielle. Toujours à Bruxelles, encore à la galerie Louise, il se procurait des chemises Façonnable de tous les colories. A la même période, il s'offre une voiture cabriolet de marque Triumph Stang (il n'y a en avait que deux

dans la ville la sienne et celle de son ami et vice-président de Vijana Farya décédé des suites d'un accident de la circulation (paix à son âme). Il s'est payé le luxe de l'embarquer pour Kinshasa dans un avion. Ahurissant ! Après toutes ses années de gloire, on va apprendre un jour de bouche à oreille qu'il été arrêté, battu sauvagement puis relégué dans son village. C'était à la mode à l'époque ! Et après avoir purgé cette peine, il est revenu pour constater qu'il avait tout perdu et de sa notoriété et surtout ses finances avaient pris un sacré coup ! On comprendra plus tard qu'il a été victime de sa réputation qui, dans certains cercles, dérangeait. Il devient durant un moment un personnage infréquentable. Son étoile ayant pâli, il a repris à se démener comme un diable dans un bénitier et refait sa vie avec Ameo avec laquelle il se lance dans la vente des accessoires funéraires. Il retrouve le sourire et petit à petit, récupère sa place dans cette ville où règne le principe "si tu as tu es, si tu n'as pas tu n'es plus". A lui, je dirai directement : "Je te devais bien ça, mon ami et paternel pour ce que tu sais. Demain est un autre jour. On vit d'espoir et rêve d'espérance... Il voit le jour le 20 mai 1952. Veuf, il est père d'une famille nombreuse.



Jean Goubald Kalala, chansonnier et humoriste hors pair

Il fait figure d'un one man show au verbe haut parce qu'il est doté des talents multiples. A la fois chansonnier, esprit fécond doublé d'humoriste bien à sa place. Avec les mots pour le faire... Lors de

la commémoration du 70^e anniversaire de Jo Bakali Sembe, il s'est encore illustré de dort belle manière. Ce soir-là, il a encore fait étalage de son savoir-faire qu'il fait savoir sans coup férir, en sortant l'artillerie lourde. Un numéro désopilant mettant en scène un fervent chrétien catholique, du nom de Papa Yende (un vieux mongo) qui assistait l'officiant de la messe à la distribution de la communion qui s'accompagne d'une formule usuelle : "Corps du Christ" à laquelle devrait répondre le communiant par "Amen". Papa Yende avait un problème avec cette rituelle

groupe d'accompagnement animant chaque dimanche à la terrasse de l'Hôtel de la Gombe des soirées endiablées. Plus tard chez un jeune ami à moi qui a passé l'arme gauche (paix à son âme) qui était aussi son pote. Le défunt pour son plaisir et pour l'amitié va le produire pour son deuxième album en l'envoyant à Dubaï. Et moi, je l'ai offert en production pour le mariage de mon jeune frère Bedy Eale et pour mon anniversaire à l'occasion de mes 59 ans. Mais qui est ce jeune intello musicien que ne cessent de me demander mes amis virtuels. Jean Goubald Kalala est un pur Kinois.

Fils d'un juriste, Jean Goubald, né Jean Marie Kalala, a poussé son premier souffle vital le 22 mai 1961 à Mbuji Mayi au Kasai oriental. Il a grandi à Lemba avant



de devenir, artiste-musicien, philosophe, Il a étudié au collège Albert 1^{er} et a fait Lovanium aujourd'hui Unikin où il a suivi un cursus pour devenir pharmacien. Il est marié à Simbu Branco Hannah et père de 4 enfants. Mais comme il avait la musique chevillée au corps, il a fini par succomber à la tentation. Mais ayant constaté trop de médiocrité dans notre société, il a repris le chemin de l'Université pour terminer ce qu'il avait commencé. D'ailleurs un de ses enfants est en train de poser ses pieds sur le sillon qu'il a creusé et l'autre est brillant footballeur. Avec lui, j'ai en partage entre deux discussions un verre de bière.

Ça n'a jamais fait du mal à personne.

Son dernier opus s'intitule "Normes". Pourvu d'une diction impeccable, il tente, à travers ses chants teintés de philosophie avec des tons sarcastiques (humour en avant), de recadrer les comportements de ses semblables dans une société dont beaucoup s'illustrent négativement. Les mots pour dénoncer les maux. Pense-t-il qu'il sera écouté ? C'est la fonction de l'artiste de donner toujours des coups de marteau, un jour ça fonctionnera, semble dire Jean Goubald, qui se dresse vent debout contre les digressions, les anti-valeurs qui dominent notre environnement.

L'histoire nous le dira un jour s'il a réussi. Tant que Dieu lui donnera la force, il n'y renoncera point. A l'écouter, on y apprend beaucoup, à moins d'être marteau ou avoir été fait d'une autre matière que la chair humaine pour ne rien comprendre. Entre-temps, s'il vient chez vous sur un air de musique, réservez-lui l'audition convenue. De la matière, il en a à revendre...



formule qu'il balbutiait. Je vous épargne le reste. Pour revenir à l'artiste Jean Goubald, je le découvre vers la fin des années 1900. Je le revois encore arpentant les rues de Kinshasa sous un soleil d'aplomb avec une casquette vissée au crâne et toujours sa guitare en bandoulière. Dans sa mallette, il avait la maquette de l'album qui va le révéler plus tard au public "Bombe anatomique". Puis, je le retrouve après au début des années 2000 avec un



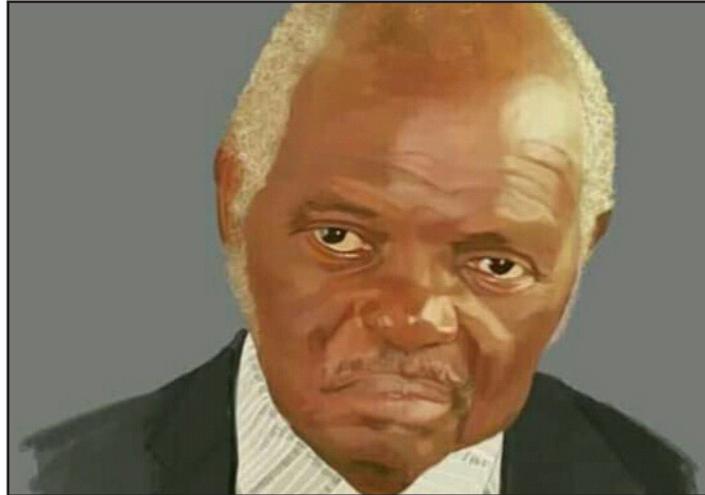
Adieu Papa Camus Muissa, le doyen de la presse congolaise !

Il y a trop de mauvaise nouvelle durant cette période de confinement. Je viens d'apprendre à l'instant par son propre fils Jean Claude, le décès de son cher père Muissa Camus. En hommage, je publie en remake le post que je lui avais dédié il y a deux mois . Répose en paix le patriarche !

Muissa Camus Monga Lihombo, le dernier des Mohicans

Incontestablement, il est établi qu'il fait figure de pionnier du journalisme en RDC encore en vie, mais gagné par le poids de l'âge. Muissa Camus (de son vrai nom Muissa Monga Lihombo est aujourd'hui nonagenaire. Un survivant car tous ceux qui ont œuvré avec lui dans la presse ont disparu. Je l'ai découvert en lisant ses papiers et fatalement je suis tombé en admiration pour ses écrits. Depuis ce temps-là, j'ai toujours pris plaisir à le lire.

Devenu journaliste à mon



tour, j'ai toujours voulu imiter le père de mon ami Jean-Claude Muissa à qui j'avais demandé de m'organiser une rencontre avec le paternel. Il m'avait prévenu que son écrivain de père était très affaibli et s'exprimait avec peine et manifestant parfois quelques trous de mémoire. Etant donné que j'avais pris la ferme décision de lui rendre hommage de son vivant pour l'ensemble de ces écrits et de sa brillante carrière que je respecte, j'ai fourré mon nez dans les archives avec la

collaboration de mon jeune confrère Herman Bangi Bayo que je m'en vais vous proposer dans les lignes qui suivent...

Muissa Monga Lihombo dit Muissa Camus est né à Léopoldville en 1930. Il est l'un des pionniers du journalisme congolais avec Jean Jacques Kande, Denis Sakombi, Justin Nzenza et Philippe Kanza.

Muissa Camus est le dernier survivant de 13 lauréats de la première promotion du Collège Saint Joseph gratifiés de diplômes d'humanités modernes en 1949.

Il a fait ses premiers pas en 1946 avec son ami Jean Jacques Kande dans le journal du Collège Saint Joseph de Léopoldville.

Après ses études, il va œuvrer au sein des rédactions de journaux catholiques tels que l'Actualité africaine et La Croix et c'est durant cette période qu'il fera connaissance de Joseph Mobutu qui deviendra plus tard président de la République. Lors

de l'accession de la RDC à la souveraineté internationale, Muissa Camus se lance dans le showbiz en exploitant une boîte de nuit à Bruxelles et en produisant des artistes à l'instar de Gérard Madiata. A la prise du pouvoir du colonel Mobutu, il sera incorporé dans l'armée au grade de capitaine et chargé du recrutement de jeunes officiers qui iront suivre la formation dans l'aviation et dans la marine comme le futur général pilote Kikunda Ombala et l'amiral devenu Liwanga. Suite à des brouilles avec Mobutu, il quittera l'armée pour reprendre ses premières amours avec la création du journal sportif Masano, tiré à plus de 10.000 exemplaires et distribué en Afrique centrale et un autre d'informations générales La conscience.

Ces deux médias vont ensuite connaître un long passage à vide et à la faveur de la démocratie, Muissa Camus va tenter en vain de relancer le journal La Conscience et qui finira par mettre la clé sous le paillason. Toutefois, il a été le président de la sous-commission Communications et Médias lors du Centenaire du Collège Saint Joseph en 2017, fondé par P. Raphael de la Kethule de Ryhove.

Vu le poids de l'âge, il vivait sa retraite dans sa résidence de Bandalungwa tout en continuant à écrire ses mémoires...

EIKB65



Brazzaville, la capitale de la France libre

L'Allemagne occupe la France durant la 2^e Guerre mondiale et installe le gouvernement de Vichy dirigé par le maréchal Pétain poussant les résistants en exil. A partir de Londres, le général De Gaulle va organiser la résistance contre l'occupant et profiter de ses colonies africaines ralliées à la France libre depuis août 1940 pour continuer la lutte contre les forces de l'Axe (Allemagne et Italie) jusqu'à la victoire finale.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le général De Gaulle par son appel du 18 Juin demande la poursuite de la lutte en se basant sur les colonies dont la France dispose en Afrique.

C'est Félix Éboué, gouverneur de la colonie française du Tchad, soutenu par le colonel Marchand et par Henri Laurentie, le premier à rallier la France libre. Et les colonies de l'Afrique équatoriale française vont se rallier progressivement à la France libre. Ce premier ralliement du Tchad permet à la France libre de disposer d'un territoire, d'y exercer sa pleine souveraineté, de bénéficier des contributions publiques, de lever des



troupes. Après le ralliement d'autres colonies comme le Cameroun francophone, le Congo français et l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine). Une offensive des Français libres dirigés par Leclerc, après des combats du 9 au 11 novembre, force le ralliement du Gabon.

C'est alors la totalité de l'Afrique équatoriale française, plus le Cameroun français, qui forment l'Afrique française libre qui est érigée en Haut-commissariat le 12 novembre et Brazzaville en devient la capitale.

Après être passé par Douala

au Cameroun et par le Tchad, le général De Gaulle arrive le 24 octobre 1940 à Brazzaville, qui était déjà le siège du gouvernement du Congo français, et le siège du gouvernement général de l'AEF.

Brazzaville devient la capitale de l'Afrique française libre et de toute la France libre. Elle restera la capitale jusqu'en 1943, quand Alger prendra la suite.

Charles de Gaulle y exerce ses fonctions régaliennes. C'est à Brazzaville qu'il signe les premiers décrets et ordonnances qui organisent la France libre. Il y crée le 27 octobre 1940 le Conseil de défense de l'Empire qui est l'embryon du premier gouvernement de la France libre, et avec pour but la conduite générale de la guerre en vue de la libération de la France occupée. Charles de Gaulle y institue aussi l'ordre de la Libération, le 16 novembre 1940.

Radio Brazzaville

Une station de radio française, fondée sous le nom de Radio Club, Radio-Brazzaville devient la radio officielle de la France libre

à l'instigation de Charles de Gaulle en 1942. Elle est principalement supervisée par Jacques Soustelle.

Le nouveau gouverneur général de l'AEF (Afrique équatoriale française), Félix Éboué, réunit régulièrement les responsables des colonies françaises, notamment le 30 janvier 1944, dans l'objectif de l'« Union française ».

L'Afrique française libre perdra le premier plan après le débarquement américain de novembre 1942 en Afrique du Nord, quand Alger deviendra la nouvelle capitale de la France libre en 1943, et que seront réunies l'AFN, l'AOF et l'AEF.

Charles de Gaulle instaure l'attribution des croix de la Libération pour récompenser les Africains qui ont combattu pour la France libre en qualité de compagnon de la Libération. Sur près de deux cents dossiers, seuls quinze dossiers des Africains ont abouti.

La case De Gaulle Étant devenue la capitale de la France libre, Brazzaville avait vocation à recevoir des visites du général de Gaulle. La « Case de Gaulle » a donc été construite à partir de mai 1941 pour servir de « case de passage aux hôtes de marques », et spécialement pour assurer une résidence digne du rang de chef de la France libre. Le général est revenu ensuite au moins une ou deux fois, notamment à l'occasion de la fameuse Conférence de Brazzaville de 1944. La Case de Gaulle est devenue aujourd'hui la résidence de l'ambassadeur de France à Brazzaville.

Herman Bangi Bayo



Foot/A l'initiative de la Fifa

16 clubs africains pour un méga tournoi international

Deux clubs congolais ayant laissé leurs empreintes sur l'échiquier sportif africain sont invités à ce grand rendez-vous. L'AS V.Club ainsi que le TP Mazembe y figurent. La Fédération internationale de football (Fifa) a invité seize clubs évoluant dans le continent africain à se joindre à un énorme tournoi qu'elle



compte organiser pour lutter contre les retombées financières de la pandémie du coronavirus. Si la date n'est pas encore connue, les médias internationaux annoncent que le tournoi se déroulera sur les cinq continents pour une durée d'un mois. Voici les noms des clubs qui pourraient

participer à cette noble cause : le Raja et le Wydad de Casablanca (Maroc), Al Ahly et Zamalek du Caire (Egypte), l'Espérance Sportive de Tunis (Tunisie) le Tout-Puissant Mazembe et l'AS V.Club (RD Congo), Al Merreikh (Soudan), Gor Mahia (Kenya), Orlando Pirates et Kaiser Chiefs (Afrique du Sud), Zesco United (Zambie), Hearts of Oak (Ghana), Kampala City (Ouganda) et Enyemba et Rangers FC (Nigeria). Par ailleurs, on apprend que le tournoi, qui a pour but de contribuer à la lutte mondiale contre les retombées économiques de l'épidémie de la Covid-19 sera richement doté.

CAF : le CHAN à la place de la CAN en 2021?

Dans ses réflexions pour la tenue de ses compétitions, la CAF songerait à organiser le CHAN (Championnat d'Afrique des nations) à la place de la CAN en 2021. Prévus au Cameroun, la CAN 2021 est fortement menacée par la pandémie du coronavirus. Face à cette situation, la CAF envisage de disputer le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) à cette période. La crise sanitaire due au covid-19 a des impacts dans le monde entier. Le sport n'échappe pas à cette réalité. Le virus apparu en Chine fin 2019 pourrait même être responsable d'un report de la CAN 2021 prévue au Cameroun. La Confédération africaine de



football (CAF) n'exclut pas de faire jouer la compétition en 2022. Pour remplacer la compétition prévue en 2021, l'instance dirigeante

du football africain envisage de faire jouer le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN). La compétition consacrée

aux joueurs évoluant en Afrique devait initialement se tenir du 4 au 25 avril. Mais elle a été reportée en raison de la pandémie de coronavirus. Cette semaine, Samson Adamu, directeur des compétitions de la CAF, a laissé entendre que le CHAN pourrait être organisé en janvier 2021. A la place de la CAN. Une hypothèse qui pourrait ainsi confirmer le renvoi de la CAN 2021 vers une autre date, probablement en 2022, comme indiqué avant lui par Abdel Bah, secrétaire général de la CAF. Aucune confirmation officielle des différentes options pour l'heure. Par ailleurs, le tirage au sort de la phase finale du CHAN est connu depuis quelques mois.

Fally Ipupa "El Professor", le leader de la musique urbaine

A y observer de près, on peut aisément conclure que les fruits, à son sujet, ont répondu à la promesse des fleurs. Une chose est certaine, Fally Ipupa a saisi la balle au bond, lorsque les conditions de son décollage étaient bien réunies pour espérer montrer ses talents autrement, loin du groupe qui lui a permis de se montrer à son avantage. Sa voix tel un instrument et son corps, une vraie attraction pour la danse !

On lui donnait très peu de chance lorsqu'il décide de voler de ses propres ailes en prenant ses distances vis-à-vis de Koffi Olomidé et du Quartier Latin dont il était une figure de proue. Allait-il enfin supporter sur ses frêles épaules le succès qu'il escomptait engranger ? Pas si sûr, pensaient ceux qui doutaient en ses capacités plurielles. Soutenu par un certain David Monsoh, le défi est lancé, Fally Ipupa en prend simplement le pari. Timide début lorsqu'il donne à apprécier "Droit chemin" (2006), son premier album hors Quartier Latin. Visiblement, il paraît déterminé et compte transformer l'essai, comme on dit en rugby ! Le suivant "Arsenal de belles mélodies" montre bien qu'il a de la détermination. Et la couleur est annoncée !

Comme par enchantement la mayonnaise prend, la magie a opéré... Demarrage instantané d'un succès bien léché qui ne le quitte plus. Le jeune homme de Bandal qu'il fut autrefois se prend à rêver, progressivement il prend de l'envergure et croit qu'il peut aller toutoyer les cimes. Sa musique perfore les frontières et va à la conquête de l'Afrique puis, plus loin. On tombe en admiration : son look fait l'affaire de la jeune génération. Fally Ipupa comprend qu'il faut faire une



osmose entre la rumba de son pays et les sonorités mi-hip hop mi-urbaines. Ça accroche ! Il se la joue un ton au-dessus...

Tout à son avantage et le voilà qui gagne du terrain accompagné de ces jeunes gens qui pensent que leur heure est arrivée. Ce n'est pas un leurre : la gent féminine se l'approprie. Il n'en fallait pas plus pour qu'il monte de plusieurs crans dans les cœurs de ceux qui le suivent désormais : d'Abidjan à Abuja, de Libreville à Lomé, de Douala à Luanda... Son tempo passe partout, son nom fait sensation. Il est scandé partout où il se produit. Plus nombre d'un doute, Fally

prend la vraie dimension de star car adulé et célébré de ci et de là.

Dix ans après...

Du fait d'avoir osé lancé ce défi risqué le 28 février 2020 à Bercy, Paris 12e, en se produisant en concert alors que la frange dure des résistants congolais d'espace Schengen lui promettait l'enfer paraît comme un coup de semonce qu'il leur a asséné.

Par un élan d'humanisme humanisme, il s'est engagé à reverser une partie de ses dividendes à la Fondation du Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix, connu pour son combat contre les violences faites aux femmes.

Celui qu'on surnomme "El Maravilloso" ou encore "El Professor" a toujours su mettre sa voix, sa notoriété et son image au service des autres. Il collabore désormais avec les plus grandes stars francophones, tout en restant profondément ancré et investi dans la rumba qui constitue le soubassement de ses productions discographiques.

14 ans de carrière, 5 albums

2006 : Droit chemin
2009 : Arsenal de belles mélodies
2013 : Power "Kosa Leka"
2017 : Tokooos
2018 : Control

Bona MASANU

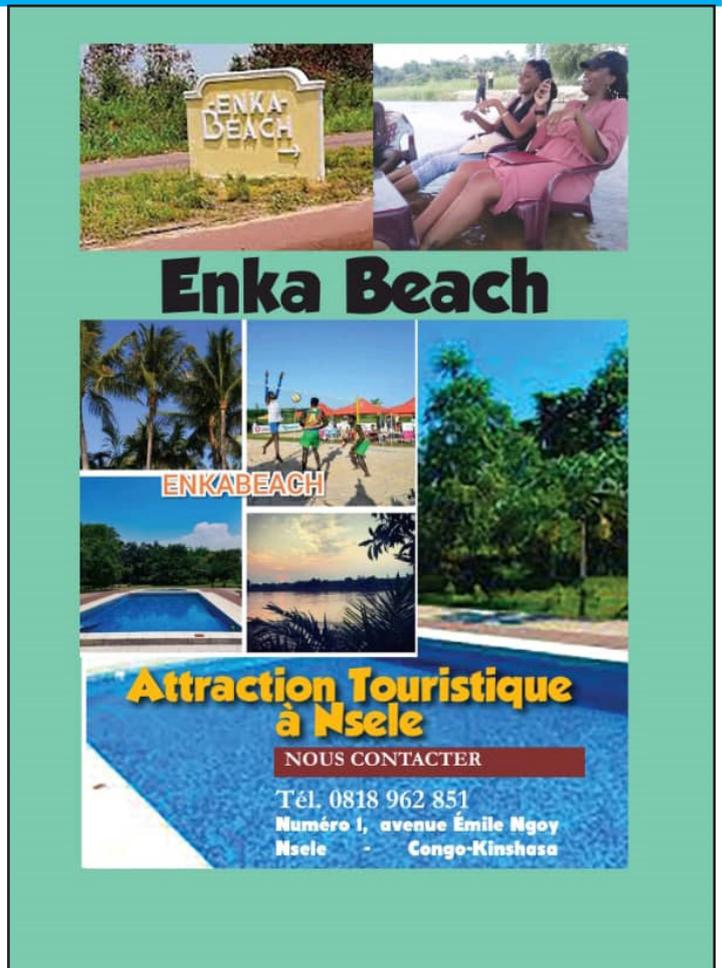


CONKIM
CONCESSION KIMBEMBE

Randonnée à bord du HB/CK après le consentement des maries. Exclusivité ConKim Lodge de Kisangani/CIMESTAN Mazunga Kimbembe

Mbilika Bel, Caramel, Souzy Kaseya, Kanza Lokua, L-Chrys Lokombe (artiste musicien de Kisangani) viennent de passer une agréable et mémorable soirée au ConKim Lodge. Infiniment merci à ces monuments de la musique congolaise pour avoir accepté notre invitation et surtout pour agrémenter la soirée par des histoires inédites, dignes de figurer dans une encyclopédie de la musique congolaise. Merci à toi Souzy, le Maestro, pour ces coulisses. On pouvait rester jusqu'au matin...

Le Far West au CONKIM LODGE à Kisangani, quartier CIMESTAN, à 6km du centre-ville



Enka Beach

Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

Tél. 0818 962 851
Numéro 1, avenue Émile Ngoy
Nsele - Congo-Kinshasa



Confort et Modernité

MONCONGO DESIGN

Hotel EMILTON
Saint Jean

253, Avenue Nyangwe / Lingwala
Tél : +243 820 337 740 / +33 750 486 238
Email : emiltonstjean@gmail.com



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"